

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Compte Rendu de la réunion du 25 SEPTEMBRE 2017

Convocation du 18 SEPTEMBRE 2017

Étaient présents : Guillaume THIEBAUT Michelle DAUBAS Thierry LEGROS
Sylvie LECLAND Christophe GOYARD Sandrine MERCIER
Renée MANSOT Annick VOIRET Frédéric LOURENCO
Catherine DARGAUD

Absents excusés : Peggy AIME (a donné pouvoir à Sandrine MERCIER), Laurent NOEL (a donné pouvoir à Guillaume THIEBAUT), Florence CHABAS (a donné pouvoir à Sylvie LECLAND)

Secrétaire de séance : Sylvie LECLAND

Les membres du CCAS approuvent à l'unanimité le compte rendu de la séance du 10 JUILLET 2017 après lecture par Madame Sylvie LECLAND, vice-Présidente

REPAS DES AINES :

Le Président Guillaume THIEBAUT informe que le repas des aînés du 7/10/2017 sera animé par l'orchestre CHARLIE SOLO.

Le thème pour cette année est : LE VOYAGE

Le traiteur retenu pour le repas est LA SORNAYSISSE à SORNAY, le choix du menu se fera ultérieurement.

Le CCAS a décidé de remettre les bons de naissances d'une valeur de 30 € à l'occasion de cette manifestation.

Les invitations ont été envoyées aux familles concernées.

COLIS DES AINES : (délibération n°2017-010)

Après délibération à l'unanimité les membres du CCAS décident d'offrir un colis d'une valeur de 30 euros pour les personnes seules et 50 euros pour les couples, aux ayants droits de + 65 ans.

La dépense sera imputée à l'article 60623 (alimentation) au budget en cours.

Les membres du CCAS valident cette prise en charge et la votent à l'unanimité.

STAGE HIP HOP : (délibération n°2017-011)

Le Président Guillaume THIEBAUT présente un projet de stage initiation HIP HOP avec la compagnie FLEX IMPACT qui se déroulera du 23/10 au 25/10/2017, en partenariat avec le centre de loisirs LEO LAGRANGE.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du CCAS décide d'octroyer l'attribution d'une participation financière de 15 euros par enfant, résidant dans la commune de VIREY LE GRAND, pour ce projet.

La dépense sera imputée à l'article 6562 du budget 2017.

PARTICIPATION SPORTIVE (délibération n°2017-012)

Le budget alloué à la Rentrée Scolaire 2017/2018 ayant été réduit, le Président Guillaume THIEBAUT propose que le CCAS puisse participer financièrement à certaines licences – sportives & culturelles, sous réserve que les enfants soient :

- âgés de 6 à 18 ans
- Résidant à Virey-Le-Grand
- Inscrits dans une association sportive ou culturelle viroise

Cette participation est fixée à 15.00 € par année sportive ou culturelle et par bénéficiaire. Ce règlement s'effectuera directement par virement administratif aux familles concernées.

Après délibération des membres du CCAS la Participation de 15.00 € est votée à l'unanimité par les membres du CCAS.

QUESTIONS DIVERSES :

Organisation marche viroise Dimanche 8 octobre 2017, en matinée.